



SYNDICAT MIXTE  
INTERCOMMUNAL  
DE GESTION DES DÉCHETS  
DU FAUCIGNY GÉNEVOIS  
PAYS BELLEGARDIEN  
PAYS DU GEX  
HAUT BUGEY



# **BUREAU SYNDICAL**

## **JEUDI 23 SEPTEMBRE 2021**

### **COMPTE-RENDU**



Le Bureau Syndical du SIDEFAGE, dûment convoqué le 16 septembre 2021, s'est réuni en session, en son siège social à Valserhône, le Jeudi 23 septembre 2021 à 18h00, sous la présidence de Serge RONZON, Président du Sidéfage.

**Membres présents** : DUBARE M., PHILIPPOT D., CHANEL M.

**Membres ayant donné procuration** :

GEORGES E. à RONZON S.

DUJOURD'HUI G. à CHANEL M.

**Membres absents excusés** : SOULAT JL, MUNIER D., THORET-MAIRESSE V.

**Membres absents** : BOSSON JF., REMILLON R.

Par application des articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les dispositions de ce code relatives au conseil municipal, ainsi qu'au maire et aux adjoints, sont applicables aux établissements publics de coopération intercommunale, au président et aux membres de l'organe délibérant. Conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT, il convient, lors de la tenue du Bureau Syndical, de désigner un secrétaire de séance.

Monsieur le Président propose Michel CHANEL, qui l'accepte, et qui est désigné comme tel par l'assemblée.

#### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU BUREAU SYNDICAL DU 20 MAI 2021**

Le compte-rendu du Bureau Syndical du 20 mai 2021 est approuvé.

#### **FINANCES**

#### **I- BUDGET ANNEXE TRI / RECYCLAGE - EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI VIREMENT DE CREDITS POUR ACQUISITION D'UN TENEMENT DE PROPRIETE**

##### ***Délibération n°21B09 présentée par Monsieur le Président***

Monsieur le Président rappelle la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit la mise en ordre de marche des collectivités et de leurs groupements compétents pour la gestion des déchets ménagers et assimilés pour étendre les consignes de tri des emballages plastiques au 1er janvier 2023.

Dans ce contexte, une étude territoriale de la fonction tri a été menée et a amené les territoires aux conclusions suivantes :

- Aucun centre de tri en Haute-Savoie n'est en mesure de passer en extension des consignes de tri sans modifications conséquentes des installations ;

- Pour permettre à l'initiative privée de financer de tels investissements, il est nécessaire de fournir un volume de collecte sélective minimum d'environ 30 000 t/an, ce qu'aucune collectivité haute-savoiarde n'est en mesure de fournir seule.

Ainsi, a été actée, le 27 juin 2018, la poursuite de la démarche collective, en intégrant dans la réflexion une mutualisation des tonnages pour la réalisation de ces prestations de transfert et de tri à l'échelle des départements de la Haute-Savoie et de l'Ain, et un groupement de commandes constitué, en application des articles L.2113-6 et suivants du Code de la Commande Publique, à l'échelle des territoires intéressés (douze initialement, onze depuis le départ de la Communauté de communes des Sources du Lac), dans le but de la passation du ou des marchés en question, en vue d'optimiser les coûts et d'assurer au projet une coordination efficace.

Par délibération n°21C21 du 18 mars 2021, le Comité Syndical a approuvé le projet de convention constitutive du groupement, désignant le SIFEAGE coordonnateur.

Par délibération n°21C22 du 18 mars 2021, le Comité Syndical a élu les commissaires pour siéger en commission d'appel d'offres (CAO) ad hoc du groupement de commandes :

- Monsieur Emmanuel GEORGES, Troisième Vice-président délégué à la transition écologique, en tant que membre titulaire,
- Madame Valérie THORET-MAIRESSE, Quatrième Vice-présidente déléguée au tri, en tant que membre suppléant.

Monsieur le Président rappelle que, dans ce contexte, un rapprochement est intervenu entre la SCI MADEVE, représentée par Mr Franck GALLIA, propriétaire de la parcelle cadastrée 018 AH n°140, située chemin du Tapey à Valserhône, et le SIFEAGE, aux fins d'acquiescer ce tènement, situé en zone Ux/e du PLU, zone d'activités (extrait cadastral joint en annexe), qui permettrait de proposer à un potentiel candidat, qui le souhaiterait, un tènement lui permettant d'envisager l'implantation d'un futur centre de tri, favorisant ainsi la concurrence.

Une demande d'estimation de la valeur vénale de ce bien, d'une superficie d'environ 11 992 m<sup>2</sup>, a été faite auprès du service France Domaine, conformément à la réglementation en vigueur. Un avis a été rendu le 9 juin 2021, portant l'estimation de ce tènement à 227 848,00 euros, soit 19,00 euros le m<sup>2</sup>, ce qui correspond au prix d'acquisition du terrain par la SCI MADEVE à la Ville de Bellegarde-sur-Valserine en 1999 (120 F/m<sup>2</sup>).

La poursuite des négociations avec le propriétaire a abouti à un accord amiable au prix de 35,00 euros HT le m<sup>2</sup>, qui correspond au prix actuel du marché en réponse aux tensions immobilières actuelles, et le Comité Syndical, par délibération n°21C26 du 1er juillet 2021, a :

- approuvé l'acquisition de ce tènement de propriété au prix de 35,00 euros HT le m<sup>2</sup>, soit un montant total de 419 720,00 euros HT, frais notariés à la charge de l'acquéreur ;
- autorisé Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents afférents, et notamment l'acte de vente ;
- autorisé Monsieur le Président à signer, dans l'attente, une promesse de vente à cet effet, jointe au présent projet.

Monsieur le Président expose qu'il convient aujourd'hui de prévoir les crédits nécessaires aux comptes budgétaires concernés du budget annexe Tri / Recyclage comme suit :

Code INSEE	SIDEFAGE	VI n°1 2021
	TRI/RECYCLAGE	

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical

## Virement de crédits

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D 2111-812 : Terrains nus	0,00 €	600 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D 2128-812 : Autres immobilisations corporelles	600 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	600 000,00 €	600 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>600 000,00 €</b>	<b>600 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

Monsieur le Président précise que cette acquisition serait complétée ultérieurement par l'acquisition de la parcelle cadastrée 018 AH n°139, d'une superficie de 2 499 m<sup>2</sup>.

Cette dernière, à usage d'ancienne déchèterie, jouxte la parcelle 018 AH n°140, et est actuellement en cours de rétrocession par VEOLIA à la Communauté de communes du Pays Bellegardien (C.C.P.B.).

Le terrain qui serait ainsi mis à la disposition du titulaire du marché, s'il le souhaite, en vue de la construction d'un centre de tri, serait d'une superficie totale de 14 491 m<sup>2</sup>.

Il rappelle l'avis favorable de la commission Finances en date du 9 septembre 2021 ;

**Le Bureau Syndical a décidé, à l'unanimité, pour le budget annexe Tri / Recyclage de procéder au virement de crédits comme ci-dessus.**

## II- BUDGET ANNEXE TRI / RECYCLAGE - ADMISSION EN NON VALEUR

### *Délibération n°21B10 présentée par Monsieur le Président*

Monsieur le Président en charge des Finances expose l'état des présentations et admissions en non-valeur transmis par la Trésorerie d'Oyonnax qui s'élève pour le budget annexe Tri / Recyclage à 774,41 €, correspondant à l'avance forfaitaire versée à la Société SOBA titulaire du marché n°13SD019 de fourniture de bennes de déchèterie.

Pour rappel, le montant du marché pour une durée de quatre ans était de :

51 800,00 € HT pour le montant minimum / 155 400,00 € HT pour le montant maximum.

Considérant que la créance telle que décrite ci-dessus ne peut plus faire l'objet d'un recouvrement, il est proposé au Bureau syndical d'admettre cette créance en non-valeur.

**Le Bureau Syndical a prononcé, à l'unanimité l'admission en non-valeur de la créance décrite ci-dessus.**

### III- INFORMATIONS DIVERSES

#### 1. Ressources humaines

Rapporteur : Monsieur le Président

- Refonte graphique de l'organigramme des services :

Deux organigrammes sont exposés :

- l'un pour diffusion interne, avec identité des agents
- l'autre pour diffusion externe.

Est précisé le fait qu'il ne s'agit que d'une refonte graphique, réalisée par le service Communication, sans changement de fond.

*Monsieur Michel CHANEL interroge : Qu'en est-il du rapprochement des Ambassadeurs du Tri et du Recyclage (ADTC) du service Communication ?*

Monsieur le Président expose que ce rapprochement est envisagé depuis longtemps.

Toutefois, compte-tenu des nombreux dossiers à traiter, et de la charge de travail accrue en lien avec le retard des travaux relatifs au système de traitement des fumées, ce dossier est différé.

Madame la Directrice générale des services adjointe expose que les deux services travaillent de concert, notamment pour assurer la continuité des visites du CIEL, et proposent des animations conjointes, telles que les journées du patrimoine et de la science, les inaugurations de déchèterie...

- Etat des mouvements du personnel depuis le 1er janvier 2021

Monsieur le Président présente l'état des entrées et sorties du personnel durant l'année en cours.

- Carte des ADTC

Monsieur le Président présente la carte des ADTC mise à jour suite au recrutement de Madame Lisa AUBINEAU qui prendra ses fonctions le 4 octobre 2021.

#### 2. Communication

Rapporteur : Madame Marianne DUBARE, Vice-présidente en charge de la communication.

- **Journée européenne du patrimoine :**

Le CIEL a ouvert ses portes le samedi 18 septembre 2021, dans le cadre des journées européennes du patrimoine. Six visites ont été proposées au public de 9h30 à 16h00, animées par nos deux ambassadrices mobilisées pour l'occasion, et accompagnées par deux ADTC pour compléter l'animation.

43 visiteurs ont été accueillis durant la journée.

L'ensemble de l'auditoire s'interroge sur les mesures à mettre en œuvre afin d'accroître la fréquentation.

Madame la Directrice générale des services adjointe expose le plan de communication déroulé pour l'occasion, conformément à la décision de la commission du 3 juin 2021 de ne déployer que de la communication 100% digitale.

Les membres du Bureau proposent pour les prochaines portes ouvertes, à l'occasion de la Fête de la Science, d'étoffer le plan de communication par une publicité dans la presse écrite, qui viendrait en complément de la communication sur les réseaux sociaux.

Madame la Directrice générale des services propose également d'étoffer l'animation autour du stand du Tri/Recyclage, notamment par l'animation de la plateforme du compostage et autour de jeux, tels que la roue du tri ou le jeu de l'oie.

➤ **Porte Ouverte du CIEL pour la Fête de la Science le 9 octobre 2021 :**

Madame la Vice-présidente rappelle à l'assemblée cette première édition des portes ouvertes du CIEL, selon les mêmes modalités que pour la journée du patrimoine.

➤ **Forum Conso'Malin lors de la Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD) à Gaillard le 2 octobre.**

Madame la Vice-présidente rappelle à l'assemblée la troisième édition du Forum Conso Malin, fruit d'un travail transversal entre le service Tri/Recyclage pour l'organisation générale et la recherche d'exposants, le service Communication pour le plan de communication, dossier de presse, conception et impression d'affiches, flyers et bandeau mail, la ville de GAILLARD.

Madame la Directrice générale des services adjointe rappelle l'émission « Quoi de neuf » qui a été enregistrée ce jour de 11h à 12h dans les studios de Radio Magny, en présence de Monsieur Jean-Luc SOULAT, Premier Vice-président du SIDEFAGE, accompagnée de Bérengère GODDE, ADTC, et Franz Eycken, service Environnement de la ville de GAILLARD.

### 3. Valorisation énergétique

Rapporteurs : Monsieur le Président et Monsieur Michel CHANEL, conseiller délégué en charge des travaux et des études

➤ Un point est fait sur l'avancée des travaux de remplacement du système de traitement des fumées de l'UVE.

Un retard de chantier a été constaté par les équipes du SIDEFAGE, qui sont depuis quelques jours mobilisées sur la recherche d'exutoires. 2 500 tonnes environ par semaine devront être déroutées.

➤ Une deuxième rencontre a eu lieu ce jour, 23 septembre 2021, avec les représentants de l'entreprise HZI au cours de laquelle de nouvelles dates de redémarrage des lignes ont été annoncées : 15 octobre pour la ligne 1 et 23 octobre pour la ligne 2.

La séance est levée à 19 heures 00.

Fait à Valsershône, le 23 septembre 2021

Le Président,

Serge RONZON

